

LA GOUVERNANCE DANS L'EGLISE

Paul Calzada

Introduction

Depuis la venue du Saint Esprit, le jour de la Pentecôte à Jérusalem, jusqu'à nos jours, l'Eglise de Jésus - Christ s'est structurée de mille et une manières selon les époques, selon les cultures, selon les crédos de tel ou tel courant chrétien. D'une manière générale on peut dire que d'une structure collégiale, nettement observable dans le livre des Actes et dans les épîtres, la plupart des églises sont passées à des structures pyramidales plus ou moins fortes. Ce n'est pas porter un jugement de valeur sur tel ou tel courant religieux que de souligner cette réalité. Cette structure pyramidale est bien connue dans le cadre de l'église catholique, où tout en haut de la pyramide, en ce qui concerne l'ensemble de l'institution, se trouve le Pape. En ce qui concerne les paroisses locales, c'est le prêtre qui représente à lui seul l'autorité spirituelle. D'une manière générale c'est ce que l'on peut retrouver dans la plupart des systèmes religieux avec certaines variantes plus ou moins marquées au sommet de la pyramide. Dans le courant protestant et évangélique, au niveau des églises locales, on retrouve souvent un pasteur unique au sommet de l'autorité locale.

Est-ce cette forme pyramidale que Dieu veut pour les églises ?

Avant de répondre à cette question, il convient de souligner que la notion de démocratie, notion qui influence la société occidentale en particulier, mais qui se répand de plus en plus dans le monde, s'est également introduite dans la gouvernance des églises. L'adage « Vox populi, vox Dei », observé par les institutions religieuses, est celui qui a conduit à bien des errements concernant la pureté de la doctrine en général et de l'autorité en particulier. C'est ce que dénonçait Alcuin (Albinus), dans une lettre à Charlemagne en 798 : « *Et ces gens qui continuent à dire que la voix du peuple est la voix de Dieu ne devraient pas être écoutés, car la nature turbulente de la foule est toujours très proche de la folie.* » Il n'est pas question ici, de rejeter de la part de chaque croyant, toute forme de participation quant à la réflexion ou au partage, bien au contraire, cette participation de chaque membre doit être encouragée, mais il convient aussi de souligner que les ministères qui exercent l'autorité dans l'église sont des dons de Dieu faits à l'église, et non des élus du peuple. Où se trouve l'équilibre pour une saine gouvernance ?

Essayons de répondre avec la Parole de Dieu à ces questions.

1. Gouvernance dans les églises locales du premier siècle

Tout étudiant des textes du NT, peut observer que les églises locales étaient dirigées par un groupe de responsables, appelés anciens, évêques ou conducteurs¹. Ce groupe pouvait compter sur la visite régulière, des ministères itinérants, les hommes « dons » mentionnés dans Ephésiens 4.11, et qui seront décrits dans la deuxième partie de ce document. On peut donc affirmer que la gouvernance était collégiale et que cette collégialité n'était pas

¹ Voir les références bibliques les concernant, plus loin dans le document

La gouvernance dans l'Eglise

simplement locale mais qu'elle avait aussi une dimension "délocalisée" lorsqu'elle s'appliquait à ces ministères dons.

Nous pouvons dire, sans nous tromper, que les églises locales du premier siècle fonctionnaient, non pas en vase-clos, mais en réseau. Ceci nous amène à dire que le terme "local" avait une connotation quelque peu différente de celle que nous lui donnons aujourd'hui. En effet aujourd'hui le terme « église locale » contribue à accentuer son autonomie, voire même son indépendance, sans parler de son caractère dénominationnel.

La quasi-totalité des commentateurs disent que les premiers chrétiens n'ont fait que calquer, tout en l'adaptant, le modèle que les juifs de la diaspora avaient développé pour gérer leurs communautés regroupées autour des synagogues (un conseil d'anciens présidé par une personne issue de ce conseil), le tout dans un contexte de relations très étroites entre les communautés juives des différentes villes. Est-ce pour des raisons culturelles que les apôtres ont repris ce modèle ou bien est-ce que derrière ce modèle se retrouve une pensée divine ?

Nous pouvons remarquer que si cette brève description de l'organisation des églises du NT que nous venons d'esquisser rallie la quasi-unanimité chez les historiens, la plupart des églises évangéliques s'en sont plus ou moins éloignées sans ressentir le besoin de préciser en vertu de quels principes ces églises évangéliques se permettent ces libertés par rapport au modèle néotestamentaire.

D'une manière générale, nous, les églises pentecôtistes ADD, affirmons prendre la Bible au sérieux. S'il en est ainsi on peut se poser la question de savoir pourquoi les premiers chrétiens ont pensé que le modèle de la synagogue était compatible avec leur compréhension de ce qu'était une communauté incarnant la présence du règne de Dieu et pourquoi aujourd'hui il devrait en être autrement ? Notre façon de fonctionner actuelle (un ou parfois deux pasteurs rémunérés, chargés de diriger, souvent seuls, une église locale) est-elle vraiment compatible avec les principes théologiques que les premières communautés chrétiennes ont cherché à exprimer dans leur mode de fonctionnement ? Ne courons-nous pas un risque significatif en écartant, du revers de la main, le modèle de gouvernance des églises qui était pratiqué par les apôtres et préconisé par Paul et ses collaborateurs ?

Il semble bien difficile, dans le mode de fonctionnement actuel, de vivre les principes théologiques, tels que nous les voyons dans le NT, concernant aussi bien l'autorité, que la soumission, la diversité des ministères, la formation des ministères, le diaconat, le sacerdoce de tous les croyants... Or tous ces principes s'exprimaient aisément dans la structure collégiale de l'autorité dans les églises du NT, (aussi bien dans leur dimension locale que dans leur dimension en réseaux).

Il est capital de souligner que le NT manifeste la présence d'un lien entre, d'une part, le modèle incarné par Jésus-Christ et ce qu'il a enseigné à ses disciples par rapport à l'autorité et au pouvoir et, d'autre part, la façon avec laquelle les églises du NT se sont organisées. Or, en nous structurant comme nous le faisons, nous avons rendu beaucoup plus difficile et délicate la tâche qui consiste à traduire concrètement dans nos structures ce que Jésus-Christ a enseigné et pratiqué, concernant le pouvoir et l'autorité.

Voici quelques commentaires à partir d'extraits du livre de George R. Stotts, dans son livre, " Le Pentecôtisme au pays de Voltaire " (éd. Viens et Vois), qui nous éclairent sur notre propre histoire et sur les problèmes posés par notre fonctionnement. « Les églises des ADD sont le

La gouvernance dans l'Eglise

fruit de l'évangélisation, ces églises ont défendu farouchement l'indépendance de l'église locale. Seuls les pasteurs représentent les églises lors des conventions. Reprenant le modèle du 'synode de Jérusalem'*, ces conventions ont fixé la ligne doctrinale, la discipline, et l'organisation du mouvement. Elles se sont penchées sur le problème de la reconnaissance des pasteurs. Ces conventions établissent ainsi un pouvoir pastoral local. Tout le monde s'accorde pour une unité nationale, c'est le but affiché. Le prix de cette unité est l'indépendance des églises. Le non-dit est souvent plus important que le dit ! La conséquence c'est que les églises locales sont verrouillées, d'une part par une indépendance farouchement défendue, et de l'autre, par un corps pastoral en recherche d'unité. Nous assistons à un phénomène paradoxal : le renforcement d'une certaine unité du mouvement national et en même temps un accroissement de l'indépendance de l'église locale » (pp117,118). Disons au passage qu'on n'a finalement retenu du congrégationalisme que "l'enveloppe extérieure", c'est-à-dire, l'autonomie. Or, le vrai congrégationalisme, c'est l'expression de l'autorité de l'église locale qui devrait être manifestée au travers de ses anciens.

A. Qui étaient les anciens dans les églises locales ?

Nous avons soulevé un problème d'une très grande ampleur concernant notre éloignement de l'autorité des Ecritures au sujet du modèle de gouvernement collégial des églises locales. Maintenant, nous allons nous attarder sur la question des anciens qui gouvernaient ces églises. Encore une fois, nous allons voir quelles libertés nous prenons avec les Ecritures, en ce qui concerne leur enseignement au sujet des anciens.

Deux textes capitaux nous sont donnés quant aux critères de sélection de ces anciens :

1 Timothée 3.1/6 : *"Cette parole est certaine : Si quelqu'un aspire à la charge d'évêque, il désire une œuvre excellente. Il faut donc que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme, sobre, modéré, réglé dans sa conduite, hospitalier, propre à l'enseignement. Il faut qu'il ne soit ni adonné au vin, ni violent, mais indulgent, pacifique, désintéressé. Il faut qu'il dirige bien sa propre maison, et qu'il tienne ses enfants dans la soumission et dans une parfaite honnêteté ; car si quelqu'un ne sait pas diriger sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'Église de Dieu ? Il ne faut pas qu'il soit un nouveau converti, de peur qu'enflé d'orgueil il ne tombe sous le jugement du diable. Il faut aussi qu'il reçoive un bon témoignage de ceux du dehors, afin de ne pas tomber dans l'opprobre et dans les pièges du diable"*

Tite 1.5/9 : *"Je t'ai laissé en Crète, afin que tu mettes en ordre ce qui reste à régler, et que, selon mes instructions, tu établisses des anciens dans chaque ville, s'il s'y trouve quelque homme irréprochable, mari d'une seule femme, ayant des enfants fidèles, qui ne soient ni accusés de débauche ni rebelles. Car il faut que l'évêque soit irréprochable, comme économe de Dieu ; qu'il ne soit ni arrogant, ni colère, ni adonné au vin, ni violent, ni porté à un gain déshonnête ; mais qu'il soit hospitalier, ami des gens de bien, modéré, juste, saint, tempérant, attaché à la vraie parole telle qu'elle a été enseignée, afin d'être capable d'exhorter selon la saine doctrine et de réfuter les contradicteurs. "*

Soulignons quelques libertés que nous prenons par rapport à ces textes.

Premièrement la pluralité des anciens dans les églises locales : *que tu établisses des anciens dans chaque ville ;*

• Le terme 'synode de Jérusalem' ne me semble pas approprié. Voir note en fin de document. Annexe 2

La gouvernance dans l'Eglise

Deuxièmement leur nomination officielle et leur mise en place par un ministère apostolique : *tu établis*

Troisièmement leur service ne se fait pas forcément à partir d'un appel transcendant mais à partir d'une aspiration personnelle : *Si quelqu'un aspire à la charge d'évêque*

Quatrièmement ils n'avaient pas un « pasteur au sens où nous l'entendons » au dessus d'eux. Tite avait la responsabilité d'un réseau d'églises sur toute l'Île de Crète et n'était pas le pasteur de telle ou telle église locale. Son autorité n'était pas locale mais régionale. Elle n'était pas pastorale ou épiscopale, mais apostolique.

Cinquièmement ils étaient collégialement responsables du troupeau pour le paître, l'enseigner, l'exhorter, veiller sur lui « évêques =surveillants »...

Sixièmement il semble, que nous prenions beaucoup de liberté par rapport aux exigences qui nous sont données ici. Nous ne connaissons que de très rares cas où un ancien (quand il y en a d'établis officiellement ou officieusement) ait été invité à remettre sa démission à cause de l'inconduite de ses enfants. De la même manière, nous ne connaissons pas d'églises qui contactent les voisins et les collègues d'un candidat à une responsabilité d'ancien pour vérifier si cette personne a un bon témoignage, etc.

Remarque importante : Le terme "pasteurs" rapporté à des hommes, n'est évoqué qu'une seule fois dans tout le Nouveau Testament (Ephésiens 4.12), tandis que la fonction, elle, est évoquée à maintes reprises avec le vocable "ancien". Act. 20.17/28 "...les **anciens** de l'Eglise... prenez garde à vous-mêmes, et à tout le **troupeau** sur lequel le Saint – Esprit vous a établis évêques (celui qui est chargé de veiller sur) **pour paître** l'Eglise du Seigneur, ..."

Conclusion : Il n'y avait pas un pasteur à la tête de chaque église locale, mais des « évêques », appelés « anciens », qui étaient chargés de diriger collégialement le troupeau. L'autorité qui les mettait en place était l'autorité apostolique à laquelle ils étaient soumis, non par une loi organique, mais sur la base d'une acceptation volontaire. Tout comme l'église est appelée à se soumettre à l'autorité de Jésus - Christ, non par un dictat divin, mais sur la base de l'amour et de la confiance. Il convient ici de faire une remarque importante : Tous les anciens n'avaient pas forcément un ministère selon Ephésiens 4.11 et, à moins que Dieu ne les appelle et les donne à l'Eglise pour un tel ministère, ceux qui n'avaient pas de ministère don, lorsqu'ils déménageaient, leur service local n'était pas transféré vers leur nouveau lieu de résidence. Certes, après un temps passé dans leur nouvelle assemblée, ils pouvaient alors être à nouveau établis comme anciens dans ce nouveau lieu, mais cela nécessitait que l'église apprenne à les connaître. Pour ce qui est des ministères « dons », ils faisaient naturellement partie du collège des anciens de leur église locale.

Maintenant, sans entrer dans un débat stérile quant à la possibilité ou non de pouvoir appliquer ce modèle de gouvernance des églises locales, soulevons le problème d'une herméneutique qui fonctionne sans définir d'une manière claire les règles d'interprétation des textes. En effet nous avons recours à des règles non-identifiées qui nous amènent à décider que tel ou tel texte doit s'appliquer de manière directe, simple, forte ou, au contraire, qu'un autre texte peut se voir reléguer au rôle de "point de repère" pour "nous inspirer" de manière un peu générale, tout en refusant de lui donner une autorité qui nous forcerait à l'appliquer au pied de la lettre.

Ceci signale la présence potentielle d'une énorme difficulté : celle qui consiste à développer une théologie de la gouvernance dans l'église qui soit cohérente et respectueuse des données

La gouvernance dans l'Eglise

bibliques (donc une théologie qui devra justifier son contenu en démontrant qu'elle respecte l'enseignement que nous devons tirer des textes, comme ceux cités ci-dessus).

B. Que faisaient les anciens dans les églises locales ?

Les références concernant leurs occupations sont fort nombreuses. Nous relevons les aspects suivants concernant leur service.

. Ils recueillaient les offrandes et collectes : Actes 11.30 : *"Ils le firent parvenir aux anciens par les mains de Barnabas et de Saul. "*

. Ils étaient joints aux apôtres pour examiner des questions importantes. Actes 15.2/6 *"Les apôtres et les anciens se réunirent pour examiner cette affaire. "*

. Ils veillaient sur leur propre vie, afin d'avoir un bon témoignage : Actes 20.28 : *"Prenez donc garde à vous-mêmes..."*

. Ils veillaient sur le troupeau et le paissaient : Actes 20.28 : *"Prenez donc garde...à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour paître l'église de Dieu..."* 1 Pierre 5.2 : *"Paissez le troupeau de Dieu qui est sous votre garde...en étant les modèles du troupeau. "* Hébreux 13.17 : *"Obéissez à vos conducteurs et ayez pour eux de la déférence, car ils veillent sur vos âmes comme devant en rendre compte"*

. La plupart enseignaient les disciples Actes 20.30 : *"Il s'élèvera du milieu de vous... qui enseigneront des choses pernicieuses"* 1 Timothée 5.17 *"...surtout ceux qui travaillent à la prédication et à l'enseignement"* 1 Timothée 3.2 : *"...propre à l'enseignement"*

. Ils dirigeaient ensemble les églises locales : 1 Timothée 3.5 : *" Si quelqu'un ne sait pas diriger sa propre maison comment prendra t-il soin de l'église de Dieu".* 1 Timothée 5.17 : *"Que les anciens qui dirigent bien..."* 1 Thessaloniens 5.12 : *"Nous vous prions, frères, d'avoir de la considération pour ceux qui travaillent parmi vous, qui vous dirigent dans le Seigneur, et qui vous exhortent."*

. Ils imposaient les mains aux ministères reconnus et éprouvés qui sortaient de leur église : 1 Timothée 4.14 : *"Ne néglige pas le don...avec l'imposition des mains des anciens"*

. Ils priaient pour les malades : Jacques 5.14 : *"Qu'il appelle les anciens de l'église et que les anciens prient pour lui, en l'oignant d'huile..."*

Toutes ces fonctions soulignent le rôle capital que jouaient ces anciens dans la gouvernance des églises locales. Ce rôle ils l'exerçaient dans la collégialité. Le terme « anciens » qui les désigne, est toujours employé au pluriel. Ils étaient appelés à gouverner l'église locale avec le caractère de Christ, en étant soumis les uns aux autres, avec humilité, non pour un gain sordide...

Leur autorité reposait sur le principe d'une direction partagée. Ils acceptaient volontairement de se soumettre eux-mêmes à l'autorité apostolique qui les avait établis. Ils recevaient les ministères de passage (apôtres, évangélistes, docteurs, prophètes et pasteurs) lesquels contribuaient ainsi à l'édification des églises locales.

La collégialité avait pour but de mettre en œuvre les principes suivants :

. Le partage de la responsabilité spirituelle de l'église. Un seul ne pouvait être tenu pour responsable des dysfonctionnements. Il ne serait pas venu à l'esprit des apôtres de déplacer un ancien de telle ou telle église vers une autre église pour régler un incident local. Ils devaient trouver des solutions locales aux problèmes locaux, et cela au sein de leur propre collège.

La gouvernance dans l'Eglise

. D'éviter « l'épuisement », le découragement, qui touche aujourd'hui certains « pasteurs » étant seuls à la tête d'une église locale et devant à eux seuls répondre à tous les besoins du troupeau. Cette solitude est souvent aggravée par le fait que quel que soit leur appel ou leur aspiration, ils doivent bien souvent exercer tous les ministères (même ceux qu'ils n'ont pas reçus) !

. En cas de départ de l'un des anciens, pour diverses raisons que ce soit, l'église n'était jamais sans « pasteur ». N'avons-nous pas souvent entendu cette déclaration : « Il nous manque un « pasteur » pour telle ou telle église » ? Cette sorte de déclaration ne pouvait être tenue dans le contexte de la collégialité de la gouvernance des églises locales du NT.

. Le travail en équipe favorisait l'amitié, la transparence, la soumission réciproque, la complémentarité ; une réelle sagesse se trouve aussi dans le grand nombre des conseillers.

. L'amélioration des uns et des autres par les apports des uns et des autres.

C. Pouvoir et autorité des anciens ?

Depuis la séparation de l'Etat et de l'Eglise en 1905, en France, les associations cultuelles sont gérées par des conseils d'administration. Cette disposition légale n'a pas favorisé la mise en place dans chaque église, d'un collège d'anciens, spirituellement responsables de l'église locale. Nous assistons à certaines superpositions d'autorité qui compliquent la tâche de la gouvernance des églises locales.

Parfois on va trouver cette équation : Conseil d'administration = Conseil des anciens. Or cette équation n'est pas forcément correcte. Un secrétaire ou un trésorier peuvent être d'excellents diacres mais pas nécessairement des anciens au sens où nous l'avons vu ci-dessus. Parfois certains de ces diacres vont jouer de leur pouvoir (surtout financier) pour exercer une autorité usurpée aux anciens.

Bibliquement parlant il ne peut y avoir d'autorité sans soumission. Cependant toute forme d'autorité n'est pas forcément légale, biblique ou juste. Dans la gouvernance des églises (quelle que soit la gouvernance envisagée : collégiale ou pyramidale), il peut se manifester des formes d'autorité malsaines.

. Une autorité sera malsaine lorsqu'elle perd la notion capitale de l'esprit du service. (Servir et non être servi, comme l'a rappelé Jésus, Matthieu 20.28 : *"C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu non pour être servi mais pour servir et donner sa vie comme la rançon de plusieurs."*)

. Une autorité est malsaine lorsqu'elle manipule ou cherche à manipuler.

. Une autorité est malsaine lorsqu'elle est revendiquée au nom d'un titre ou d'une fonction et non lorsqu'elle s'impose par le respect et la manifestation d'une onction de Dieu sur la personne.

. Une autorité est malsaine lorsqu'elle refuse de se soumettre à un contrôle.

. Une autorité est malsaine lorsqu'elle refuse la discussion sur la base du respect des personnes et sur la base des points à éclaircir. Si elle porte des jugements de valeur sur les personnes au lieu de confronter simplement les idées ou les faits.

. Une autorité est malsaine lorsqu'elle repose sur l'orgueil.

. Une autorité est malsaine lorsqu'elle n'accepte pas de se remettre elle-même en question.

. Une autorité est malsaine lorsqu'elle se base sur les résultats obtenus, sur les titres de gloire, sur le renom...

. Une autorité est malsaine lorsqu'elle exerce des pressions par le chantage ou l'intimidation.

. Une autorité est malsaine lorsqu'elle n'admet pas ses propres faiblesses et son risque d'erreur.

La gouvernance dans l'Eglise

Dans un système collégial il se peut qu'une forte personnalité s'impose sur le collègue et exerce une autorité excessive. Il semblerait que l'apôtre Jean ait eu à faire avec ce genre de comportement en la personne d'un certain Diotrèphe : *« J'ai écrit quelques mots à l'Eglise; mais Diotrèphe, qui aime à être le premier parmi eux, ne nous reçoit point. C'est pourquoi, si je vais vous voir, je rappellerai les actes qu'il commet, en tenant contre nous de méchants propos; non content de cela, il ne reçoit pas les frères, et ceux qui voudraient le faire, il les en empêche et les chasse de l'Eglise. »* 3 Jean 9/10. Ceci nous montre que la tentation de revenir sur un système pyramidal existe toujours. Il convient de dire également que dans un système pyramidal, certains pasteurs, seuls responsables d'une église locale, peuvent se comporter comme Diotrèphe et même pire. En effet dans le cas de Diotrèphe, l'apôtre Jean avait tout de même accès à l'église, selon ce qu'il écrit.

Toute forme d'autorité malsaine, qui se manifeste selon les caractéristiques précédentes, entraîne des souffrances de divers ordres. Citons entre autres : Les attitudes de jugement, les sentiments de frustration et de colère. La peur, la crainte d'être exclu. La tristesse pouvant aller jusqu'à la dépression. L'insatisfaction, le découragement. Il faut aussi dire que toute forme d'autorité malsaine ne règle pas vraiment les conflits, la gestion des conflits sera arbitraire, et laissera des blessures dans bien des cœurs.

Conclusion : Quelle autorité accordons-nous à l'Ecriture ? Les écrits du NT sont assez clairs pour nous interpeler et nous proposer une réforme en profondeur de notre manière de voir la gouvernance des églises locales avec des collègues d'anciens. Quand accepterons-nous de remettre en cause notre système pyramidal, avec à la tête des églises un homme orchestre appelé « pasteur ». C'est un pur candidat à la frustration, à l'effondrement, par l'accumulation des tâches qui pèsent sur ses épaules, dont certaines ne sont pas de sa compétence. A moins que cet homme se satisfasse d'avoir un salaire assuré, de maintenir un auditoire en acceptant toutes sortes de compromis, et de devenir un respectable ecclésiastique.

Dieu, me semble t-il, attend de chacun de nous une remise en cause de notre système pyramidal, hérité du catholicisme. Les nombreuses défections, les démissions, les exclusions, les dissensions au milieu de nous, peuvent nous pousser à resserrer encore plus l'étai en exerçant encore plus fortement une autorité malsaine. Ce faisant, ceci nous entraînera vers un renforcement du système pyramidal. Ou alors, nous acceptons de remettre en cause notre système actuel pour aller vers un fonctionnement collégial, et en réseau, ce qui pourra nous ramener à honorer les Ecritures.

2. Gouvernance dans l'Eglise du premier siècle

Après nous être intéressés à la gouvernance dans le cadre des églises locales, regardons ce qu'il en était du réseau d'églises locales. Comment ces diverses églises étaient gouvernées ensemble, quels liens avaient-elles entre elles, qui intervenaient dans ces ensembles d'églises ? A quelle autorité ces réseaux d'églises étaient-ils soumis ? La question pourrait paraître inutile depuis que nous, églises évangéliques, avons rejeté le modèle catholique très hiérarchisé. Cependant il ne sert à rien de jeter la pierre à qui que ce soit, il convient de balayer devant notre porte. Que nous dit la Bible ? Que faisons-nous ? Notre système de fonctionnement au niveau régional, national est-il dans l'esprit des enseignements bibliques au sujet de la gouvernance des églises à l'échelle d'une région, d'un département, du pays ?

A. Le principe de la collégialité.

La gouvernance dans l'Eglise

Avant de regarder ce que nous faisons, rappelons un principe très clair dans la Parole de Dieu qui est celui de la collégialité et du travail d'équipe. Sans nous attarder sur certains exemples de l'AT, et avant de considérer simplement la place de ce principe de fonctionnement dans le NT, rappelons que ce principe fonctionne dans la divinité. En effet Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit fonctionnent dans une unité et « collégialité » parfaites. Il n'est pas dans mon propos de développer ces liens de soumission et de communion qui existent entre les trois, les Ch. 14, 15, 16, 17 de l'évangile de Jean sont riches de versets qui démontrent cela. Je ne citerai que ce texte : Jean 15:26 « *Quand sera venu le consolateur, que je vous enverrai de la part du Père, l'Esprit de vérité, qui vient du Père, il rendra témoignage de moi* ». La trinité est une forme parfaite de collégialité dans l'unité et la soumission. Par contre dans le domaine des esprits mauvais, Satan est seul au sommet de la pyramide.

Jésus lui-même s'est entouré d'une équipe de douze disciples, afin de les former et de les préparer à travailler ensemble. Lorsqu'il envoie les douze et ensuite les soixante - dix, il les envoie deux par deux. A plusieurs reprises il prend avec lui Pierre, Jean et Jacques.

Après l'ascension de Jésus, les apôtres vont travailler en équipes apostoliques, dans le livre des Actes nous voyons comment les apôtres fonctionnaient souvent par équipes de deux.

. Pierre et Jean : Actes 3.1 ; 3.3 ; 3.4 ; 3.11 ; 4.1 ; 4.7 ; 4.13 ; 4.19 ; 8.14 ; 8.17 ; 8.25.

. Paul et Barnabas : Actes 13:43 ; 13:46 ; 13:50 ; 13:51 ; 14:1 ; 14:6 ; 14:12 ; 14:14 ; 15:2 ; 15:12 ; 15:22 ; 15:25 ; 15:35 ; 15:36.

. Paul et Silas : Actes 15:22 ; 15:40 ; 16:19 ; 16:25 ; 16:29 ; 16:31 ; 17:1 ; 17:4 ; 17:5 ; 17:10 ; 17:14 ; Actes 17:15.

. Paul et Timothée sont les coauteurs de 6 épîtres communément appelées épîtres de Paul : 2 Corinthiens 1:1 ; Philippiens 1:1 *Paul et Timothée, serviteurs de Jésus-Christ, à tous les saints en Jésus-Christ qui sont à Philippipe, aux évêques et aux diacres*: Il est intéressant de souligner que cette épître est adressée aux croyants et aux seuls responsables de cette église des Philippiens : les anciens et les diacres. Il n'est nullement question d'un pasteur particulier. Colossiens 1:1 ; 1 Thes. 1:1 ; 2 Thes. 1:1 (Pour ces deux épîtres aux Thes. Sylvain leur est adjoint). Philémon 1:1. On peut même y ajouter celle aux Romains si on tient compte de cette mention : Romains 16.21 : « *Timothée, mon compagnon d'œuvre, vous salue,* »

. Paul et Sosthène sont les coauteurs de la première aux Corinthiens : 1 Corinthiens 1:1

. A 8 reprises il nous est parlé de Paul et de ses compagnons et tout cela en relation avec son ministère : Actes 13:13 ; Actes 18:19 ; Actes 19:29 ; Actes 26:13 ; Romains 16:3 ; Romains 16:7 ; Philippiens 4:3 ; Philémon 1:24.

Nous pourrions multiplier les références bibliques où nous voyons le nom de Paul associé à d'autres ministères tels ceux d'Apollon, de Tite, d'Aquila et de bien d'autres.

Ne pas admettre cette collaboration des ministères, cette collégialité qui existait entre les ministères, leur fonctionnement en réseau, c'est vouloir fermer les yeux sur une évidence criante. Les ministères ne travaillaient pas chacun dans son coin, dans une autonomie quasi absolue, mais dans une mobilité constante, contribuant chacun pour sa part à l'édification des églises locales et à aider les ministères locaux d'anciens et de diacres.

B. Les divers ministères reconnus fonctionnaient en réseaux

Lorsque Paul écrit l'épître aux Ephésiens (il est alors en prison et vraisemblablement seul, car aucun autre nom lui est associé en tant que coauteur), il nous communique une grande révélation sur l'Eglise, sur sa structure, sur sa raison d'être, sur son fonctionnement, sur sa destinée. Le texte d'Ephésiens 2. 19/22 nous décrit ce qu'est l'Eglise : « *Ainsi donc, vous*

La gouvernance dans l'Eglise

n'êtes plus des étrangers, ni des gens du dehors; mais vous êtes concitoyens des saints, gens de la maison de Dieu. Vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre angulaire. En lui tout l'édifice, bien coordonné, s'élève pour être un temple saint dans le Seigneur. En lui vous êtes aussi édifiés pour être une habitation de Dieu en Esprit. » Dans ce passage, qui peut être mis en parallèle avec d'autres écrits de Paul ou de l'apôtre Pierre, nous avons le rappel que l'Eglise est un édifice, un temple, une habitation de Dieu. C'est donc une construction, un chantier inachevé sur lequel viennent travailler divers ouvriers. Dans la première épître de Paul et Sosthène, adressée aux Corinthiens, nous sommes alertés sur l'importance de veiller à la manière dont on bâtit dessus. 1 Cor. 3.9/10 « *Car nous sommes ouvriers avec Dieu. Vous êtes le champ de Dieu, l'édifice de Dieu. Selon la grâce de Dieu qui m'a été donnée, j'ai posé le fondement comme un sage architecte, et un autre bâtit dessus. Mais que chacun prenne garde à la manière dont il bâtit dessus.* » Paul mentionne, dans ce contexte, quelques-uns des ministères qui ont travaillé à cette construction : Pierre, Apollos et lui-même.

Si nous revenons à l'épître aux Ephésiens il est écrit : « *Et il a fait des dons aux hommes... Et il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs, pour le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère et de l'édification du corps de Christ,* » Ephésiens 4.8/12 Nous avons ici la mention des hommes donnés à l'Eglise pour son édification. La construction de cet édifice qu'est l'église a besoin de tous ces ministères. Il est inconcevable qu'un seul corps de métier construise une grande maison. Il y faudra des architectes, des maçons, des électriciens, des chauffagistes etc. De même pour que les croyants entrent pleinement dans leur destinée, pour qu'ils soient pleinement édifiés afin d'accomplir eux-mêmes leur ministère, ils ont besoin d'être au bénéfice non d'un seul ministère mais des cinq ministères prévus par Dieu. Or comment seront-ils au bénéfice de ces cinq ministères si ces ministères ne travaillent pas en équipes et en réseaux ? Comment ces églises, de petite taille, ne bénéficiant que d'un seul ministère (souvent un jeune « pasteur stagiaire »), pourront-elles, être réellement édifiées, si elles ne sont pas au bénéfice de tous les ministères ?

Quand il n'existe qu'une seule forme de reconnaissance (celle de pasteur), nous courrons le risque de ne pas répondre à tous les besoins des églises locales et de mettre dans le même costume, l'apôtre comme l'évangéliste, le docteur comme l'apôtre, le prophète comme le docteur etc. Heureuse l'église qui aura pour « pasteur » un don aussi étendu que celui d'apôtre (avec toujours le danger pour lui d'être seul), mais qu'en sera-t-il des églises qui seront nourries continuellement par un ministère ou d'évangéliste, ou de docteur, ou de prophète ? Que de déséquilibres tout cela peut introduire ! Que de souffrances, que de sources de conflits, de tensions. Et dans ces tensions quel « collègue pastoral », non connu de l'église, pourra être d'un réel secours ? Pour une bonne gouvernance d'un réseau d'églises, ne faudrait-il pas des équipes ministérielles qui soient connues des églises locales, par leur implication régulière dans ces mêmes églises ?

Mais peut-on sainement et simplement reconnaître tous les ministères tels qu'ils sont mentionnés dans le NT ? N'y a-t-il pas le risque de figer les personnes dans un ministère, alors que leur ministère peut évoluer ? Il n'est pas question de figer les ministères dans le marbre, certes il peut y avoir des difficultés, mais y a-t-il un risque à vouloir revenir à ce qu'enseigne l'Ecriture ? Pour aller dans le sens d'un retour aux Ecritures, nous avons besoin de regarder rapidement les grandes caractéristiques de ces ministères, et quelles étaient leur interaction ?

Les Apôtres

Les douze apôtres ont eu un rôle unique et spécifique dans la mise en place du fondement de l'Eglise universelle. Nous n'allons pas nous arrêter sur cette particularité qui est reconnue

La gouvernance dans l'Eglise

dans l'ensemble du monde chrétien. La polémique s'installe lorsque certains considèrent que le ministère d'apôtre a cessé avec le dernier des apôtres, Jean. Cependant, même si les douze ont une place à part, il n'est pas possible de passer sous silence tous ceux qui après eux ont été désignés comme apôtres. Outre que ce titre soit donné à Paul et à Barnabas, ce titre est également donné à Matthias Actes 14.14 ; à Apollos 1 Cor. 4.6/9 ; à Tite et à deux autres personnes 2 Cor 8.23 ; à Jacques le frère du Seigneur Gal. 1.19 ; à Epaphrodite Phi. 2.25 ; à Sylvain et à Timothée 1 Thes. 1.1 ; 2.5/6. On trouve 25 références où des disciples sont appelés apôtres. Ceci est à mettre en parallèle avec le fait qu'aucun personnage du NT, hormis Jésus, n'est appelé pasteur. On peut se poser la question de savoir pourquoi un service est mentionné 25 fois pour celui d'apôtre et aucune fois pour celui de pasteur ? Comment se fait-il que le titre de pasteur, jamais utilisé pour désigner des serviteurs du Seigneur dans le NT, soit celui qui est presque exclusivement utilisé aujourd'hui pour désigner les responsables des églises évangéliques ? Certes il y a des arguments historiques qui sont avancés ici où là, mais que faisons-nous de l'autorité des Ecritures ?

Les hommes mentionnés dans Ephésiens 4 et qui sont donnés par Jésus à l'Eglise, ne seraient-ils pas encore donnés par Jésus, à l'Eglise d'aujourd'hui ? L'Eglise d'aujourd'hui a besoin des cinq « ministères » pour son édification. Si nous considérons le ministère d'apôtre, ce ministère reste la base du bon fonctionnement des églises. Bâtir les églises sans ce ministère équivaldrait à bâtir un édifice, en l'occurrence un temple, sans fondements. La première chose que fit Salomon pour la construction du temple ce fut de préparer les fondements 1 Rois 5.17 ; 6.37. De même Dieu désirant construire un temple fait de pierres vivantes a commencé par poser le fondement de ce temple. Le premier fondement est l'apôtre par excellence : Jésus Christ ; 1 Cor. 3.10/16. Sur ce premier fondement Dieu a posé un deuxième fondement, celui des douze apôtres. Ephésiens 2.19/22 ; Apo. 21.14. Il est essentiel de souligner que le plus grand est aussi celui qui est le plus bas (fondement). Ce principe de fonctionnement dans le Royaume est primordial. Personne n'est plus grand que Jésus parce que personne ne s'est abaissé comme lui. (Philippiens 2.5/10).

Pour ce qui est de la gouvernance des églises n'oublions pas ce principe capital : l'autorité dans le royaume de Dieu ne réside pas dans un titre mais dans le caractère et le cœur des personnes qui exercent une fonction. Dans le texte où Paul dénonce les faux apôtres 2 Cor 11.13 il dit que les faux apôtres ont un déguisement. Le costume de cendrillon ne fait pas d'une petite fille une princesse. Le costume de Zorro ne fait pas d'un enfant un justicier. S'affubler du titre d'apôtre ne fait pas de celui qui porte ce titre, un apôtre. Aujourd'hui, surtout dans les milieux pentecôtistes en Afrique ou en Amérique du Sud, beaucoup s'autoproclament apôtres. Ce que Jésus a dit des prophètes, est aussi vrai des apôtres : Mat. 7.15/20 : *Gardez-vous des faux prophètes. Ils viennent à vous en vêtements de brebis, mais au dedans ce sont des loups ravisseurs. Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. Cueille-t-on des raisins sur des épines, ou des figues sur des chardons? Tout bon arbre porte de bons fruits, mais le mauvais arbre porte de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, ni un mauvais arbre porter de bons fruits. Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits est coupé et jeté au feu. C'est donc à leurs fruits que vous les reconnaîtrez.*

Ici il est aussi question d'un déguisement : un vêtement de brebis. Vous connaissez tous ce dicton : « l'habit ne fait pas le moine ». De même le titre d'apôtre ne fait pas l'apôtre. En premier lieu ce qui fait l'apôtre c'est son caractère. Certains confondent le fruit avec le résultat. Si quelqu'un a du succès cela n'est pas la preuve numéro un de son apostolat. Regardons ce que dit Paul dans 2 Cor. 12/12 « *Les preuves de mon apostolat ont éclaté au milieu de vous (premièrement) par une patience à toute épreuve, (deuxièmement) par des signes des prodiges et des miracles.* » Ce que Dieu considère comme la preuve numéro 1 c'est la patience. La **patience** est l'aptitude de quelqu'un à se maîtriser face à une attente, à rester

La gouvernance dans l'Eglise

calme dans une situation de tension ou face à des difficultés, ou encore la capacité de persévérer sans se décourager. Comment Dieu est-Il parvenu à développer cette patience chez Paul ? Par la souffrance. Regardons 1 Cor 4:10/16 : *« Car Dieu, ce me semble, a fait de nous, apôtres, les derniers des hommes, des condamnés à mort en quelque sorte, puisque nous avons été en spectacle au monde, aux anges et aux hommes. Nous sommes fous à cause de Christ; mais vous, vous êtes sages en Christ; nous sommes faibles, mais vous êtes forts. Vous êtes honorés, et nous sommes méprisés! Jusqu'à cette heure, nous souffrons la faim, la soif, la nudité; nous sommes maltraités, errants çà et là; nous nous fatiguons à travailler de nos propres mains; injuriés, nous bénissons; persécutés, nous supportons; calomniés, nous parlons avec bonté; nous sommes devenus comme les balayures du monde, le rebut de tous, jusqu'à maintenant. Ce n'est pas pour vous faire honte que j'écris ces choses; mais je vous avertis comme mes enfants bien-aimés. Car, quand vous auriez dix mille maîtres en Christ, vous n'avez cependant pas plusieurs pères, puisque c'est moi qui vous ai engendrés en Jésus-Christ par l'Évangile. Je vous en conjure donc, soyez mes imitateurs. »*

(Remarque importante : Paul utilise ici le pluriel, encore une fois il faut souligner que ce ministère ne fonctionnait pas en solitaire. Il y avait plusieurs apôtres qui fonctionnaient comme lui et avec lui. L'individualisme n'est pas de mise dans le Royaume de Dieu.)

Relevons ce que dit Paul dans ce texte :

-les derniers des hommes - condamnés à mort en quelque sorte - en spectacle au monde, aux anges et aux hommes - fous, faibles, méprisés - connaissant la faim, la soif, la nudité, étant maltraités, errants, injuriés, persécutés, calomniés - travaillant de ses propres mains - devenus des balayures du monde, le rebut de tous.

Combien nous sommes loin de la gloriole, dont certains font preuve, lorsqu'ils s'affublent du titre d'apôtres ! Dans les deux textes de 1 Cor. 12.28/29 et Ephésiens 4.11, le ministère apostolique vient en premier. N'oublions pas que cette position ne place pas ce ministère sur un trône, mais sur la croix. Plus la responsabilité est grande, plus l'humilité doit être marquée.

N'oublions pas que l'autorité des apôtres est empreinte d'amour, d'humilité, de respect. Les autres ministères ne sont pas des subalternes mais des compagnons d'œuvre.

Considérons quelques exemples :

Dans Actes 8. 5 nous voyons le ministère d'évangéliste de Philippe en pleine action. Le V. 13 souligne les miracles et les prodiges qui s'opéraient au travers du ministère de Philippe. Le V. 14 nous dit : *« Les apôtres, qui étaient à Jérusalem, ayant appris que la Samarie avait reçu la parole de Dieu, y envoyèrent Pierre et Jean. »* Nous observons que les apôtres ont autorité sur Philippe, ce dernier ne prend nullement ombrage de leur venue, et les apôtres ne lui font aucune remontrance sur le fait qu'il ait baptisé Simon le magicien. L'autorité est respectée car elle est respectueuse du travail qui a été fait. Le ministère des apôtres (ils sont deux) apporte un plus au développement spirituel des croyants.

Dans Actes 17.15 nous voyons que l'apôtre Paul donne l'ordre à Silas qui était prophète et à Timothée qui était appelé à enseigner et à exercer un ministère apostolique à Ephèse (Actes 15.32 et 1 Tim. 4.11 ; 13 ; 16 ; 1 Tim.1.3), de venir le rejoindre au plus vite. Il avait autorité sur eux non parce qu'il les écrasait mais parce qu'il les avait comme compagnons de service et qu'il les regardait comme des fils.

Dans 1 Corinthiens 16:12, nous voyons que Paul n'impose pas son point de vue à Apollos, En effet il est écrit : *« Pour ce qui est du frère Apollos, je l'ai beaucoup exhorté à se rendre chez vous avec les frères, mais ce n'était décidément pas sa volonté de le faire maintenant; il*

La gouvernance dans l'Eglise

partira quand il en aura l'occasion. » Paul respecte le choix d'Apollos de partir quand il le souhaitera.

Dans Tite 3:13, Paul est rempli de sollicitude envers deux autres ministères et veille à ce que Tite, son « fils » prenne bien soin d'eux « *Aie soin de pourvoir au voyage de Zénas, le docteur de la loi, et d'Apollos, en sorte que rien ne leur manque.* »

Dans Actes 20.17/38 nous voyons comment cette autorité se manifeste envers les bergers de l'église d'Ephèse. Paul les convoque, et ils viennent. Il leur parle avec le cœur, et ils fondent en larmes et l'embrassent. Nous avons là un témoignage d'affection profonde. L'apôtre est un père pour les anciens, il les connaît et prie pour eux, il connaît leur faiblesse potentielle mais ne les condamne pas, il les exhorte à veiller, il se présente comme un modèle.

Combien nous sommes loin du comportement arrogant de ces apôtres autoproclamés que nous rencontrons ici ou là.

Pour conclure disons que le NT nous présente le ministère apostolique comme étant un ministère qui :

- * S'exerce dans la collégialité, avec un caractère façonné à l'image de Christ.
- * Fonde, avec ses collègues, des églises locales, au travers d'un message christocentrique, accompagné de signes, prodiges et miracles.
- * Etablit des anciens dans ces églises locales pour qu'elles soient dirigées par eux.
- * Coopère dans le respect et l'humilité avec d'autres ministères pour le perfectionnement des saints.
- * Choisit, forme et envoie des ministères. Etant un « père » pour eux.
- * Supervise les églises dans lesquelles il passe, non comme un inspecteur, mais en étant un modèle pour les anciens et les croyants.

On peut voir au travers des écrits de Paul et de ses coauteurs, que ce collège apostolique, exerçait une forme de gouvernance, empreinte d'une réelle autorité spirituelle, loin de la manipulation ou de l'autoritarisme.

Les Prophètes

Dans la liste des hommes donnés à l'Eglise d'Eph. 4.11, est mentionné ce ministère. Dans le NT, les prophètes sont cités après les apôtres et souvent joints à eux. 1 Cor. 12.28 ; Eph. 2.20 ; 3.5 ; 4.11 ; Apo. 18.20. Cet aspect est très important car il souligne le fait qu'un tel ministère ne fonctionne pas d'une manière autonome et indépendante. De ces textes, il ressort que le ministère de prophète existait dans l'Eglise et que certains étaient reconnus pour avoir ce type de ministère. Sont mentionnés nommément : Agabus, Silas et Jude (Actes 15/22 et 32). Dans Actes 13.1, ce ministère est mentionné mais nous ne savons pas à qui il était attribué. Peut-être à plusieurs d'entre eux : « *Il y avait dans l'Eglise d'Antioche des prophètes et des docteurs: Barnabas, Siméon appelé Niger, Lucius de Cyrène, Manahen, qui avait été élevé avec Hérode le tétrarque, et Saul.* »

AGABUS : L'expression de son ministère n'apparaît que dans deux courts passages : Actes 11/28 - Actes 21/10. Hormis ces deux passages, il n'est pas cité ailleurs. A la lumière de ces deux passages, le ministère de prophète d'Agabus, s'apparente à celui des prophètes de l'Ancien Testament qui effectuaient des prédictions. On retrouve également chez lui, comme chez les prophètes de l'AT, la force du geste symbolique avec l'usage qu'il fait de la ceinture

La gouvernance dans l'Eglise

de Paul. Cette expression du ministère prophétique est sobre en paroles. Il ne devait refléter qu'une partie du ministère, selon ce que nous voyons chez Silas et Jude. Ces deux hommes apparaissent plus fréquemment dans le Nouveau Testament, en particulier Silas. Qui étaient-ils ?

SILAS : Membre de l'assemblée de Jérusalem. Il semblerait que ce soit lui qui soit Sylvain dans les épîtres, car Sylvain est la forme latine de Silas (2 Cor. 1/19 ; 1 Thes. 1/1 ; 2 Thes. 1/1 ; 1 Pierre 5/12). Il apparaît dans le livre des Actes au chap. 15 quand il fut envoyé par l'église de Jérusalem vers les croyants d'Antioche pour dire les conditions d'accueil des païens dans l'église. Suite au différent qui éclate entre Paul et Barnabas au sujet de Marc, Silas devient le compagnon de Paul (Actes 15/36-41). Il se peut que Paul l'ait choisi en fonction à la fois de sa citoyenneté romaine (Actes 16/37-39) et du fait qu'il avait la confiance des responsables de Jérusalem. Cependant son ministère à côté de Paul est très discret, presque inexistant. Silas est davantage l'aide qui a remplacé Marc, que l'apôtre qui a remplacé Barnabas. Il a accompagné Paul à travers la Syrie, l'Asie Mineure, la Macédoine et Thessalonique. Quand Paul est allé à Athènes, Silas est resté à Bérée avant de le rejoindre à Corinthe (Actes 16/18). Paul le mentionne comme prédicateur de Christ dans 2 Cor. 1/19, et comme coauteur des lettres aux Thessaloniens (1 Thes. 1/1 ; 2 Thes. 1/1). Il n'apparaît plus dans le Nouveau Testament que dans 1 Pierre 5/12 comme étant celui par qui Pierre écrit. Pierre le désigne comme un frère fidèle, donc digne de foi.

JUDE : Il semblerait que Jude de Jérusalem soit différent de tous les autres "Jude" qui sont mentionnés dans le Nouveau Testament. (Il n'est pas le frère du Seigneur, ni Jude surnommé Thadée). Il n'apparaît donc que dans ce texte d'Actes 15/22 et 32. Il est surnommé Bar Sabas ou fils de Sabas (Fils du repos). Lui et Silas, participèrent au ministère de la Parole : "*plusieurs discours*" v. 32. Contrairement à ce qui est dit sur Agabus, il semblerait que le ministère prophétique de Silas et Jude était beaucoup plus ancré dans la prédication inspirée que dans des annonces de prédictions. Le fait que nous n'ayons que peu de mentions au sujet de ceux qui exerçaient ce ministère dans le Nouveau Testament, ne doit pas nous conduire à la conclusion hâtive que ce ministère était rare. Le mot "prophètes" est employé au pluriel dans les écrits de Paul. D'autre part, les apôtres exerçaient aussi le ministère de prophète, notamment l'apôtre Paul. Tout ce que Paul a écrit et ce qui a été écrit à son sujet dans le Nouveau Testament nous permet de mieux cerner ce ministère dans l'Église.

Selon les quelques manifestations de ce ministère dans le NT nous pouvons dire que les caractéristiques du ministère de prophète sont :

Inspiration dans la prédication : Le prophète est celui qui dans sa prédication exerce, sans forcément sans rendre compte, les dons de révélation, de connaissance et de prophétie (1 Cor. 14/6). La prédication ne repose pas seulement sur les discours de la sagesse humaine, mais sur une démonstration d'Esprit (1 Cor. 2/4). Lorsque Paul exhorte les anciens d'Ephèse, il reçoit la révélation de ce qu'ils ne le verraient plus et que des loups cruels s'élèveraient du milieu d'eux (Actes 20/25-29). L'idée de révélation instantanée est contenue dans cette forme de prédication, ce qui donne une liberté d'expression au prédicateur.

Annnonce d'événements à venir : Cet aspect du ministère de prophète est celui qui est le plus souvent envisagé, mais il ne représente en fait qu'une petite partie du ministère prophétique (Actes 27/22-26).

Le prophète n'est pas l'intermédiaire entre Dieu et les hommes pour donner toutes les indications nécessaires à chacun, sur les choix à faire : Adopter un seul moment un tel système serait revenir à des pratiques magiques. Le NT ne nous montre pas les prophètes

La gouvernance dans l'Église

chargés de guider l'église, au même sens que les prophètes d'autrefois guidaient Israël, par une sorte de technique pour consulter Dieu, etc. Il y a certes des cas où le prophète annonce clairement ce qui va arriver : par exemple Agabus prédit une famine (Actes 11/28). Mais remarquez qu'il n'indique pas la conduite à tenir, c'est aux membres de l'église à décider de ce qu'il y a lieu de faire (ils "résolurent", Actes 11/29) ; également, c'est à Paul de choisir la voie à suivre (Actes 21/13). Remarquez aussi, et ceci est encore plus important, que l'on ne chercha pas à recourir à un prophète officiel pour trancher la question de la circoncision, débattue au chapitre 15 des Actes, ni pour éclairer Paul lorsqu'il ne sait quelle route choisir (Actes 16/6-10), bien que, dans les deux cas, Silas, qui était prophète (15/32), fût sur les lieux. En vérité, on peut dire qu'il n'y a pas un seul passage du NT où l'on puisse voir le ministère de prophète, délibérément employé pour guider les croyants.

Le prophète possède une large panoplie de dons spirituels : Celui qui a le ministère de prophète peut exercer les dons de parole de connaissance, parole de sagesse, discernement des esprits, prophétie, interprétation des langues. Ces manifestations peuvent être ponctuelles où se glisser dans la prédication (Actes 14/8-9).

Le prophète du NT n'introduit aucune nouvelle doctrine ou révélation qui éloigne de Christ :(Galates 1/7-12). Paul, prophète n'a pas prêché un autre Évangile. Tous les prophètes qui se sont manifestés après Christ, et qui ont annoncé un autre Évangile, furent de faux prophètes. Jésus a annoncé qu'il y aurait de faux prophètes : Matthieu 7/15-20. Cependant le faux n'existe que parce qu'il y a le vrai. Ne rejetons pas le vrai par peur du faux, mais recherchons le vrai ministère prophétique. Chacun fera son profit de ce ministère utile pour le perfectionnement des saints. Une église véritablement bénie par des ministères prophétiques, verra ces prophètes se courber dans la poussière, et projeter toute la lumière du Saint-Esprit sur Jésus seul.

Peut-on espérer voir s'exercer encore de nos jours ce ministère prophétique ? Certains en se fondant sur 1 Corinthiens 13/8 affirment que ce genre de ministère a cessé d'exister avec la disparition des apôtres. Vouloir faire dire cela à ce texte, c'est tordre le sens de ce passage. Paul explique clairement que cette disparition s'effectuera seulement lorsque "ce qui est parfait sera venu". Allusion directe au règne du Christ qui "rétablira toutes choses". Les prophètes ont toujours existé dans l'histoire de l'Église, même si à certaines périodes les révélations et les visions ont été rares comme du temps de Samuel (1 Samuel 3/1). Le ministère de prophète a sa place dans l'Église d'aujourd'hui, à condition qu'il soit bien compris. Le ministère de prophète ne doit pas apporter des révélations non conformes à l'analogie de la foi. Mais il doit s'exercer au travers de la prédication pour répondre aux besoins cachés des Églises ou, des individus dans les Églises. Tout cela en concordance absolue avec la Parole de Dieu. Certains qui se disent prophètes se livrent à des "séances" de prédictions à jet continu sur chaque individu présent à leur réunion. Ils annoncent pour chaque personne des révélations concernant leur avenir. Cette pratique automatique n'a aucun fondement biblique. Un tel exercice du "ministère de prophète" ne se voit pas dans la Bible. Les prophètes de l'Ancien Testament comme du Nouveau Testament n'étaient pas les détenteurs d'une révélation sur chaque être humain. Ils eurent des révélations sur quelques êtres humains, à des moments différents, mais nous ne voyons jamais qu'ils faisaient un usage systématique, et appliqué à tous les individus, de leur ministère prophétique. Cette pratique a du succès de nos jours, mais elle n'est qu'une caricature du vrai ministère de prophète. Cette caricature ne fait que porter préjudice à l'autorité que les prophètes sont appelés à exercer auprès des autres ministères et avec les autres ministères. Le ministère de prophète consiste à apporter la Parole de Dieu qui correspond aux besoins secrets des cœurs. Il stimule la foi, éveille les consciences, honore et élève Jésus, il met en lumière une vérité oubliée, ou même négligée, de la Parole de Dieu.

La gouvernance dans l'Église

Le ministère de prophète n'est pas un ministère isolé, il accompagne l'apôtre et travaille de concert avec lui dans une réelle harmonie. Son implication dans la gouvernance des églises ne peut être envisagée en dehors de cette collégialité et d'un esprit d'humilité et de soumission. Il peut, bien sur, être ancien, parmi les anciens dans le cadre d'une église locale. Dans ce cas il peut intervenir comme l'un ou l'autre des anciens dans la direction d'une église locale.

L'évangéliste : Qu'est-ce qu'un évangéliste ? Ce mot ne se trouve que trois fois dans le Nouveau Testament ; les termes "évangélisation" et "évangélique" ne s'y trouvent par contre pas du tout. Philippe est qualifié d'évangéliste (Actes 21/8). Timothée aussi, puisqu'il fut chargé par Paul de faire l'œuvre d'un évangéliste (2 Timothée 4/5). Ephésiens 4/11 inclue les évangélistes dans la liste des dons de Christ à son Église.

Si le NT n'applique, que rarement, ce terme à des personnes précises, c'est déjà plus que le terme de pasteur qui n'est appliqué à aucun homme dans le NT. Si nous parvenons à reconnaître des pasteurs (alors qu'il n'y en a aucun de mentionné dans le NT), nous devrions à combien plus forte raison reconnaître le ministère d'évangéliste. Le peu de personnes mentionnées comme ayant ce ministère ne doit pas nous amener à conclure que cette fonction n'est pas scripturaire ou qu'elle n'a pas beaucoup d'importance. Rien ne serait plus éloigné de la vérité. Le ministère d'évangéliste est souvent ignoré parce que l'on n'a pas toujours une bonne définition de ce qu'est l'évangélisation. Quelques-uns pensent que c'est une tentative pour changer la société. D'autres pensent que cela consiste à introduire des personnes dans l'Église.

Le mot "évangéliste" signifie "*celui qui annonce les bonnes nouvelles*". C'est un ambassadeur, quelqu'un qui proclame que Dieu nous a fait don du salut. Sans ce ministère primordial, l'œuvre de Dieu serait incomplète même dans la vie des croyants. L'évangéliste, en effet, concourt à entretenir la vie spirituelle et la puissance de l'Église. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre ce ministère, ni de le laisser sommeiller.

Considérons comment fonctionne ce ministère au travers de l'exemple de Philippe. Le ministère d'évangéliste de Philippe, ne réside pas dans le fait qu'on lui a collé une étiquette, mais dans le fait qu'il exerce un ministère et que ce ministère produit des résultats visibles. Il y a des gens qui aiment beaucoup mettre des étiquettes sur les autres. Ils pensent même qu'en mettant des étiquettes, on aura automatiquement les cinq ministères. L'église apostolique fonctionne sur ce principe, cependant n'oublions pas que ce n'est pas l'étiquette qui fait le ministère, mais c'est le don qui est à l'intérieur de l'homme qui fait le ministère. On peut mettre l'étiquette "Bordeaux" sur une bouteille, mais cela ne prouve pas qu'il y ait du Bordeaux à l'intérieur. Ce n'est que lorsque l'on goûte ce qui est à l'intérieur que l'on sait ce qu'il y a dedans. Les dons de Dieu ne se manifestent pas en paroles mais en puissance.

En ce qui concerne Philippe, c'est Dieu qui lui a mis l'étiquette : "Philippe l'évangéliste". Il est le modèle divin, de ce qu'est un évangéliste. Philippe est mentionné dans Actes 6 : "*Choisissez parmi vous sept hommes desquels on rende un bon témoignage, qui soient pleins d'Esprit Saint et de sagesse*" (Actes 6/3).

Tout ministère repose sur des critères clairs : il faut avoir un bon témoignage. Ensuite, il fallait être rempli du Saint-Esprit. Enfin, il est écrit qu'ils devaient être pleins de sagesse. Il faut beaucoup de zèle avec beaucoup de bon sens.

Philippe remplissait les trois conditions : bon témoignage, plein du Saint-Esprit, plein de sagesse. Il avait une vie de famille et sa maison était à Césarée. Il pratiquait l'hospitalité, il avait quatre filles, donc il était marié. A noter : ses filles étaient remplies du Saint-Esprit également, les quatre prophétisaient. Philippe était non seulement rempli du Saint-Esprit, mais il connaissait la voix du Saint-Esprit (Actes 8/29).

- *Le message de l'évangéliste*

Philippe vint dans la ville de Samarie et prêcha Christ. Tout **son message** se résume dans ce mot : **Christ**. Voilà l'Évangile : c'est Christ. Il ne faut pas prêcher une partie de Christ, mais le Christ entier, le Fils de Dieu, le même hier, aujourd'hui, éternellement, l'agneau de Dieu qui ôte le péché du monde, celui qui revient pour juger les vivants et les morts. Le Christ tout entier à travers l'Église entière et pour le monde entier. Il y eut des miracles et des guérisons, mais il ne prêchait pas la guérison ou la foi pour obtenir la guérison, non il prêchait Christ. Il ne faut pas l'oublier, il faut persévérer dans cette voie, avec le message de Jésus, le grand libérateur. Il a prêché Christ et les miracles confirmèrent sa Parole.

- *Évangéliste et guérisons*

L'erreur serait de faire des miracles, le cœur de l'Évangile. Les miracles ne sont pas l'Évangile, l'Évangile c'est Christ. Les miracles, c'est l'attraction qui fait venir écouter l'Évangile. C'est la publicité divine. Parler de l'Évangile de la guérison sonne bien mais c'est une erreur. L'Évangile c'est Christ. La guérison sert à attirer l'attention sur Lui, à amener les foules afin qu'elles voient ce que Christ peut faire. La chose qui sera toujours la plus importante sera l'âme et non le corps. Sans cesse doit rester présent à notre esprit, le fait que le plus grand des miracles c'est la nouvelle naissance. Hélas ! On peut être guéri miraculeusement, et aller en enfer. C'est sérieux à dire, et c'est vrai.

- *Rappel de son message*

Au verset 12, Philippe prêche les choses qui concernent le royaume de Dieu et le nom de Jésus-Christ. C'est donc vraiment son message : le royaume de Dieu et le nom de Jésus.

- *Foi ou Jésus*

Certains évangélistes publient leurs sermons, mais leur sujet, c'est la foi, la Foi, la FOI ! Et la foi pourquoi ? Pour la guérison évidemment. Il y a là un déséquilibre dans cette mise en valeur d'un seul aspect de la vérité, un angle de la vérité qui n'a pas gardé sa juste proportion, sa proportion originale. En centralisant toute la Bible sur un seul point, on ne fait pas des disciples de Jésus-Christ.

- *Limites du ministère d'évangéliste*

Un personnage intéressant apparaît au verset 9, Simon qui se donnait pour quelqu'un d'important. Il fut le premier converti, sur lequel on aurait pu faire de la publicité. Simon fut baptisé. Preuve que le discernement manquait à Philippe

Soumission de l'évangéliste

L'Église de Jérusalem envoie Pierre et Jean. Donc Philippe l'évangéliste travaillait toujours dans le cadre de l'Église. L'évangéliste n'est pas un électron libre, il a besoin de l'Église. C'est la tentation de certains évangélistes de vouloir devenir indépendants, libres. Pierre et Jean vinrent pour compléter le ministère de Philippe. Ils imposent les mains aux Samaritains pour le baptême du Saint-Esprit.

Le problème actuel, ce sont ces évangélistes libres et indépendants. A ceux-là, il leur faut leur propre journal avec leur photo à chaque page. Puissions-nous glorifier Christ. C'est Lui la tête de l'Église et tout ce que nous avons c'est de Lui que nous l'avons reçu. Ce n'est pas l'évangéliste qui a du résultat, c'est le don de Dieu au travers de sa vie qui a du résultat.

La gouvernance dans l'Eglise

Philippe était à Samarie : c'était le réveil, et voici que Dieu l'envoie vers un homme seul. Voici une caractéristique de l'évangéliste : **il est aussi heureux de prêcher à un seul homme qu'à une foule**. Jésus lui aussi s'arrêtait pour parler avec un seul. Certains évangélistes modernes n'acceptent pas de prêcher s'il n'y a pas des foules pour les écouter. Ils ne savent pas prêcher à de petits auditoires. Cela les humilie, "Moi le grand évangéliste" ! Philippe n'a eu qu'un seul converti. On ne peut pas compter les choses spirituelles avec des chiffres. Quelquefois, on fait plus de travail en gagnant une seule âme qu'en prêchant à des foules.

Que fait l'évangéliste ?

Il réconcilie les perdus avec Christ

Dans 2 Corinthiens 5/18-20, l'apôtre Paul expose en trois points, les bases de l'évangélisation et de la prédication. Il affirme d'abord que "*Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même*" (5/19). Le sacrifice de Jésus au calvaire était pleinement voulu de Dieu et accompli aussi par Dieu ; l'initiative et l'activité de l'homme n'y étaient pour rien. L'homme était en effet dans l'incapacité totale de produire cette réconciliation. Seul Dieu pouvait le faire. La deuxième affirmation est celle-ci : "*Dieu a mis en nous la parole de la réconciliation*" (5/19). Dieu nous a donné l'ordre d'apporter le message de la réconciliation à ce monde perdu. Dieu n'a pas seulement pourvu à la réconciliation, il a aussi prévu la méthode pour apporter le message et son contenu. Nous sommes "*ambassadeurs de Christ*" (5/20) et en tant que tels, il ne nous est pas permis de mettre en valeur nos idées, nos spéculations, nos philosophies. Nous ne pouvons présenter la vérité que telle qu'elle nous est donnée dans la Parole de Dieu et telle qu'elle ressort des événements qui se sont produits (1 Corinthiens 1/17-18,23-25 ; Romains 1/16). La troisième affirmation de Paul, fondamentale pour l'évangélisation, déclare ceci : "*Soyez réconciliés avec Dieu*" (5/20). C'est là le cœur de l'évangélisation. Après avoir été réconciliés avec Dieu, ses messagers sont chargés de présenter l'invitation de Christ, de réclamer les âmes perdues et de placer les pécheurs devant un choix.

Il est ému de compassion pour les rejetés, les exclus.

Quand une église prend de l'ancienneté, elle court le danger de devenir une institution adaptée à la classe moyenne mais les pauvres y sont oubliés dans certains cas et ne sont plus les bienvenus dans d'autres. Pour un évangéliste, les pauvres ont une importance de premier plan. «*La bonne nouvelle était annoncée aux pauvres.* » (Matthieu 11 : 3).

Les Samaritains rejetés, méprisés, infirmes, malades, captifs, furent la cible de Philippe. On peut s'apercevoir qu'il y a de grandes opportunités pour l'évangélisation parmi les pauvres. Faisons donc savoir aux pauvres que nous venons à eux avec un glorieux Évangile de salut et qu'ils sont les bienvenus dans le corps de Christ.

Il faut des évangélistes qui, répondant à l'appel de Jésus, se lèvent pour gagner les drogués, les captifs, les marginalisés, ceux qui chargés de péchés sont courbés sous le joug de l'enfer.

Conclusion : L'évangéliste fonctionne sur un réseau d'églises. Il prêche Christ Marc 16/15. Il prêche à tous Colossiens 1/28. Il prêche en toute occasion 2 Timothée 4/2 ; Jean 9/4. Il prêche avec assurance Actes 4/29 ; 1 Corinthiens 2/4. Il prêche pour faire des disciples de Christ Actes 11/24 ; Matthieu 28/19. Il prêche avec l'onction du Saint-Esprit Romains 15/18-19 ; 1 Corinthiens 2/4. Son ministère est souvent accompagné des dons de puissance (guérisons, miracles, foi). Il est soumis aux autres ministères. Philippe est soumis à Pierre et Jean qui viennent à Samarie et conduisent les croyants plus loin dans la foi. Il a un bon témoignage Actes 6/3. Il conduit les nouveaux croyants jusqu'au baptême : Actes 8/12 ; Actes 8/38.

La gouvernance dans l'Eglise

Comme tous les autres ministères, celui d'évangéliste est appelé de Dieu, équipé par Dieu, enseigné et envoyé par Dieu non pas pour être « pasteur » dans une église mais pour exercer ce ministère dans un réseau d'églises. Les évangélistes, donnés par Christ pour ce service, doivent s'associer dans un travail de collaboration et dans la soumission, avec tous les autres ministères : ceux d'apôtres, de prophètes, de docteurs et de pasteurs.

Les docteurs

Un débat qui n'a pas encore fini consiste à ne pas faire la distinction entre les ministères de pasteurs et docteurs. Le but de cet exposé n'est pas de porter une conclusion à ce débat. Le but de cet exposé est de rappeler que Dieu a donné des hommes ayant le don d'enseigner. Ne nous arrêtons pas sur le débat précédent et, retenons simplement, que des ministères d'enseignants sont nécessaires à la croissance et à l'édification de l'église.

Ce ministère était présent et reconnu dans l'église d'Antioche Actes 13.1 ; *« Il y avait dans l'Eglise d'Antioche des prophètes et des docteurs: Barnabas, Siméon appelé Niger, Lucius de Cyrène, Manahen, qui avait été élevé avec Hérode le tétrarque, et Saul. »*

Paul le mentionne d'une manière générale comme l'un des ministères nécessaires aux églises. 1 Corinthiens 12: 28/29 : *« Et Dieu a établi dans l'Eglise premièrement des apôtres, secondement des prophètes, troisièmement des docteurs, ensuite ceux qui ont le don des miracles, puis ceux qui ont les dons de guérir, de secourir, de gouverner, de parler diverses langues. Tous sont-ils apôtres? Tous sont-ils prophètes? Tous sont-ils docteurs? Eph. 4:11 « Et il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs »* Un des collaborateurs de Paul est désigné sous ce vocable : Tite 3:13 *« Aie soin de pourvoir au voyage de Zénas, le docteur de la loi, et d'Apollos, en sorte que rien ne leur manque. »*

Tout comme il pouvait y avoir de faux apôtres et de faux prophètes il pouvait y avoir dans les églises de faux docteurs. Si les faux sont dénoncés c'est bien qu'il y en avait de vrais. Voici quelques textes qui nous les décrivent : 1 Timothée 1:7 *« ils veulent être docteurs de la loi, et ils ne comprennent ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils affirment. »* 1 Timothée 4:2 *« par l'hypocrisie de faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience »* 2 Timothée 4:3 *« Car il viendra un temps où les hommes ne supporteront pas la saine doctrine; mais, ayant la démangeaison d'entendre des choses agréables, ils se donneront une foule de docteurs selon leurs propres désirs »* 2 Pierre 2:1 *« Il y a eu parmi le peuple de faux prophètes, et il y aura de même parmi vous de faux docteurs, qui introduiront des sectes pernicieuses, et qui, reniant le maître qui les a rachetés, attireront sur eux une ruine soudaine. »* 1 Timothée 1:3 *« Je te rappelle l'exhortation que je te fis, à mon départ pour la Macédoine, lorsque je t'engageai à rester à Ephèse, afin de recommander à certaines personnes de ne pas enseigner d'autres doctrines »*. Il semblerait même que les faux docteurs étaient trop nombreux puisque Jacques leur adresse un sérieux avertissement : Jacques 3:1 *« Mes frères, qu'il n'y ait pas parmi vous un grand nombre de personnes qui se mettent à enseigner, car vous savez que nous serons jugés plus sévèrement. »* Si ce ministère est caractérisé par une réelle capacité à rendre compréhensible, par tous, les doctrines bibliques, il n'est pas le seul à pouvoir enseigner. Les apôtres enseignaient : Actes 2:42 *« Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain, et dans les prières. »* Les anciens (bergers, évêques), devaient être propres à enseigner : *« 1 Timothée 3:2 « Il faut donc que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme, sobre, modéré, réglé dans sa conduite, hospitalier, propre à l'enseignement. »*

Sans nous attarder plus sur ce ministère, il est juste de dire que l'église de Jésus a besoin de ce ministère. Il doit être reconnu et en fonction dans l'Eglise. Comme les autres ministères déjà mentionnés, ce ministère n'échappe pas à la règle de la collégialité, du contrôle, de l'humilité, de la soumission.

La gouvernance dans l'Eglise

Les pasteurs

Pour ce qui est du ministère pastoral, fonctionnant comme ministère travaillant en réseau avec les ministères précédemment cités, nous n'avons aucun verset qui puisse être rattaché clairement à l'un ou l'autre des personnages du livre des Actes ou des épîtres. Nous avons vu, dans le premier chapitre, que les caractéristiques du service pastoral local, sont appliquées aux anciens et que les anciens ne sont pas forcément un des ministères « dons » donnés à l'Eglise (Eph 4 :11).

Lorsque l'apôtre Pierre ou l'apôtre Jean se désignent comme étant des anciens que devons-nous entendre ? 1 Pierre 5:1 « *Voici les exhortations que j'adresse aux anciens qui sont parmi vous, moi ancien comme eux, témoin des souffrances de Christ, et participant de la gloire qui doit être manifestée* ». 2 Jean 1:1 « *L'ancien, à Kyria l'élue et à ses enfants, que j'aime dans la vérité, -et ce n'est pas moi seul qui les aime, mais aussi tous ceux qui ont connu la vérité* ». Jean 1:1 « *L'ancien, à Gaïus, le bien-aimé, que j'aime dans la vérité.* »

L'une des choses que nous pouvons entendre c'est que dans l'église locale à laquelle ils étaient rattachés ils remplissaient la fonction d'ancien. La deuxième chose que nous pouvons percevoir c'est qu'ils gardaient un cœur de berger qui allait au-delà de l'église locale. Ils se considéraient comme les bergers des anciens. Nous pourrions dire qu'ils avaient un ministère de pasteur pour les anciens et même pour tous les ministères. D'ailleurs le service auquel l'apôtre Pierre est appelé, après la résurrection du Seigneur, c'est à paître d'abord les agneaux et ensuite les brebis : Jean 21.15/17 « *Jésus lui dit: Pais mes agneaux. Il lui dit une seconde fois: Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu? Pierre lui répondit: Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime. Jésus lui dit: Pais mes brebis. Il lui dit pour la troisième fois: Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu? Pierre fut attristé de ce qu'il lui avait dit pour la troisième fois: M'aimes-tu? Et il lui répondit: Seigneur, tu sais toutes choses, tu sais que je t'aime. Jésus lui dit: Pais mes brebis.* » Le ministère de pasteur travaillant en réseau peut très bien se concevoir au travers de cet appel adressé à Pierre. « Pais mes agneaux » est le premier appel, c'est un appel à être le berger des nouveaux convertis. C'est ce que fit Pierre avec le collège des apôtres à Jérusalem, ils furent les anciens des nouveaux convertis, de l'église naissante après la Pentecôte. Par la suite Pierre va être le berger des « brebis », c'est-à-dire de ceux qui sont eux-mêmes chargés de nourrir les agneaux, (les anciens, et même les divers ministères). N'avons-nous pas manqué de ce ministère de berger de bergers, pour aider les responsables en souffrance ? Les églises fonctionnant en réseau avaient certainement besoin de ce ministère pastoral pour perfectionner les anciens et les diacres. Nous ressentons ce cœur de berger, chez Pierre comme chez Jean, pour ces responsables auxquels ils s'adressent.

Conclusion :

Par le fait que nous ne reconnaissons officiellement, que le ministère de « pasteur », nous devons en conclure que parmi ceux qui sont reconnus comme « pasteurs », il y a en fait des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des docteurs, des pasteurs (tels Pierre ou Jean), mais également des « évêques » (anciens). Ceci ne poserait aucun problème quant à la gouvernance des églises si tous ces ministères fonctionnaient réellement en réseaux et si les anciens dans les églises locales fonctionnaient dans la collégialité et la soumission aux collègues apostoliques. En effet si chacun reconnaissait humblement ses propres limites et acceptait que d'autres ministères travaillent sur « son » église, dans un esprit de respect et d'humilité, la gouvernance des églises en serait rendue plus facile.

L'heure est venue de se poser sérieusement la question sur le pourquoi de nos problèmes à trouver des « pasteurs », pour tel ou tel endroit ? Pourquoi les églises et les « pasteurs » sont en souffrance en de nombreux endroits ? Pourquoi obligeons-nous, ceux qui ont un appel

La gouvernance dans l'Eglise

particulier d'évangéliste, ou autre, à passer par la filière de la reconnaissance pastorale, créant des frustrations chez eux et des souffrances dans les églises où ils vont exercer leur ministère ? Pourquoi entendons-nous parfois, les propos suivants, adressés à ces frères ayant un appel spécifique : « Passe par la filière et quand tu seras reconnu tu pourras faire ce que tu veux » ? –Étonnante conception de l'appel !- Pourquoi avons-nous des conflits d'autorité ? N'est-ce pas dû au fait que les autorités mises en place, ne correspondent pas à celles prévues dans l'église du NT : (autorité apostolique, conseil des anciens) ? Nous pourrions rallonger la liste des questions, mais à quoi bon ?

Il est intéressant de lire ce qu'écrivaient nos « pères » en 1956 : **Extrait du rapport de Convention nationale de 1956 à Dijon : Une question était posée concernant la succession des ouvriers dans les assemblées.**

Voici l'extrait : « Mr. A. Nicolle demande ce que dit la Parole de Dieu à ce sujet. Mr. M. Lefillâtre répond en proposant une étude biblique pour le lendemain matin. Mr. M. Roux accepte de la donner. Cette étude sans répondre directement à la question posée plus haut, est fort appréciée, parce qu'elle détaille d'une façon précise les différents ministères qui se trouvent dans l'Eglise.

En voici les grandes lignes : Bien faire la différence entre les Membres du Conseil d'Administration et les Ministères de la Parole de Dieu. Les premiers n'existent qu'en raison des lois de notre pays. Ils ne sont ni des anciens, ni des diacres, bien qu'il puisse s'en trouver parmi eux. Pour les Ministères, la Parole de Dieu distingue :

Deux fonctions spirituelles :

. Les Apôtres : Eph. 4.11 Ministère-don du Seigneur Jésus.

. Les anciens ou Surveillants 1 Tim. 3.1/7 Aspiration du cœur (certains peuvent avoir cette aspiration et ne pas remplir les conditions). Ils sont nommés Actes 14.23 et établis dans chaque ville Tite 1.5.

Et une fonction matérielle : Les Diacres Actes 6

Ensuite les Saints formant l'ensemble de l'assemblée ; il en résulte que nos problèmes ne trouvent pas de solutions vraiment spirituelles. Ainsi pour les successions dans les Ass. Selon le NT un « ancien » semblait ne pas devoir bouger de la ville où il avait été nommé. Il exerçait son ministère au même endroit jusqu'à ce que mort s'en suive (sic). Il s'agirait donc de distinguer parmi nous les ministères apostoliques et épiscopaux. »

Voilà 54 ans que la question fut soulevée, depuis cette date nous nous sommes de plus en plus enfoncés dans une structure pyramidale sans tenir compte des textes du NT.

Combien de temps nous faudra t-il encore pour revenir au modèle du NT ?

Je crois que le temps de bâtir selon le modèle qui est sur la montagne est arrivé. Devant toutes les souffrances des églises et des serviteurs de Dieu, ici et là, je crois qu'il est temps de commencer cette réforme et de mettre en pratique ces fondements bibliques.

Annexe 1

Extrait du Compte Rendu de la Convention Nationale de Dijon en 1956

SUCCESSIONS DES OUVRIERS dans les ASSEMBLÉES - En l'absence de Mr P. Nicolle malade, Mr Farina demande s'il n'y aurait pas un avantage pour les Ass. à ce que l'article de nos statuts qui prévoit que le pasteur partant à seul le pouvoir de nommer son successeur soit abrogé pour donner ce pouvoir à un Conseil de Frères, ceci pour éviter plusieurs faits regrettables qui existent au milieu de nous ?

Il ressort de la conversation qui suit que toutes les Associations Cultuelles n'ont pas les mêmes statuts, et que plusieurs ont évité le danger ci-dessus cité en donnant aux frères des Assemblées voisines le pouvoir d'étudier la succession éventuelle d'un Ouvrier.

D'autre part, ce "Conseil de frères" apparaît à certains comme une puissance cléricale opposée à l'autonomie de nos Assemblées.

Mr A. Nicolle demande ce que dit la Parole de Dieu à ce sujet. Mr Le-fillâtre répond en proposant une étude biblique pour le lendemain matin. Mr M. Roux accepte de la donner. Cette étude sans répondre directement à la question posée plus haut est fort appréciée parce qu'elle détaille d'une façon précise les différents ministères qui se trouvent dans l'Eglise.

.../..

En voici les grandes lignes :

Bien faire la différence entre les Membres du Conseil d'Administration et les Ministères de la Parole de Dieu.

Les premiers n'existent qu'en raison des lois de notre pays. Ils ne sont ni des anciens, ni des diacres, bien qu'il puisse s'en trouver parmi eux.

Pour les Ministères, la Parole de Dieu distingue :

2 fonctions spirituelles :

Les Apôtres : Eph. 4 Ministère-Don du Seigneur Jésus
Les Anciens ou Surveillants I Timo. 3/1 à 7 aspiration du cœur (certains peuvent avoir cette aspiration et ne pas remplir les conditions).
Act. 14/23.. nommés
Tite 1/5 .. établis dans chaque ville.

1 fonction matérielle :

Les Diacres : Act. 6
et les Saints formant l'ensemble de l'Assemblée.

A part quelques exceptions, nos Ass. ne sont pas établies selon le modèle du N.T.; il en résulte que nos problèmes ne trouvent pas de solutions vraiment spirituelles. Ainsi pour les successions dans les Ass. Selon le N.T. un "ancien" semblait ne pas devoir bouger de la ville où il avait été nommé. Il exerçait son ministère au même endroit jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Selon une remarque de M. Boudehent, il s'agirait de distinguer parmi nous les ministères apostoliques et épiscopaux !

Dijon 1956
C.M.

Annexe 2

Concernant le terme 'Synode de Jérusalem' ou encore 'Concile de Jérusalem', il faut souligner que cette appellation n'est pas dans le texte inspiré. Ce sous-titre a été ajouté par des théologiens, en début du chapitre 15 du livre des Actes. Ce terme induit le lecteur en

La gouvernance dans l'Eglise

erreur. En effet le terme 'Concile de Jérusalem', laisse sous-entendre que toutes les églises locales déjà existantes étaient représentées à Jérusalem. Mais il n'en est rien. Il n'y avait aucune délégation des églises de Samarie ou de Phénicie, où cependant Paul et Barnabas sont passés en se rendant à Jérusalem. (Actes 15.3). D'ailleurs en passant dans ces églises locales ils ne mentionnent pas la raison de leur voyage vers Jérusalem. Il n'y a aucune délégation des églises d'Asie ou d'Europe. Il n'y a que Paul, Barnabas et quelques frères d'Antioche qui les accompagnaient.

Un concile, une convention, un synode, une conférence nationale, régionale ou internationale, une pastorale régionale ou nationale...nécessitent qu'une délégation de chaque église locale soit représentée. Or à Jérusalem il n'y a aucune représentation des églises locales hormis celle d'Antioche. Parler de Concile c'est forcer la réalité de ce qui s'est passé. Que s'est-il passé ? La Bible nous dit : *« Quelques hommes, venus de la Judée, enseignaient les frères, en disant: Si vous n'êtes circoncis selon le rite de Moïse, vous ne pouvez être sauvés. Paul et Barnabas eurent avec eux un débat et une vive discussion; et les frères décidèrent que Paul et Barnabas, et quelques-uns des leurs, monteraient à Jérusalem vers les apôtres et les anciens, pour traiter cette question. »* Actes 15.1/2

Notons bien que ceux qui sont à l'origine de ce vif débat dans le cadre de l'église locale d'Antioche, ce sont des frères venus de Judée. Ils enseignent un retour à l'observation de la circoncision. L'origine du problème était en Judée et plus précisément à Jérusalem. C'est donc là que les apôtres Paul et Barnabas sont envoyés pour régler cette question. Les Apôtres Paul et Barnabas n'avaient aucune autorité sur ces frères venus de Judée, par contre les apôtres et les anciens de Jérusalem avaient autorité sur eux. Si un enfant est surpris en faute par une tierce personne autre que ses parents, il convient d'avertir les parents pour qu'ils exercent leur droit de discipline si nécessaire. Paul et Barnabas montent auprès des responsables de ces frères venus de Judée, car ce sont les Apôtres à Jérusalem et les anciens de Jérusalem qui ont la charge de veiller sur ces frères. Une fois le problème ramené à sa source d'origine (Jérusalem), la question est vite résolue. La réponse sera communiquée non pas à toutes les églises locales existantes dans le monde d'alors, mais uniquement à Antioche et aux églises proches. *C'est pourquoi je suis d'avis qu'on ne crée pas des difficultés à ceux des païens qui se convertissent à Dieu, mais qu'on leur écrive de s'abstenir des souillures des idoles, de l'impudicité, des animaux étouffés et du sang. Car, depuis bien des générations, Moïse a dans chaque ville des gens qui le prêchent, puisqu'on le lit tous les jours de sabbat dans les synagogues. Alors il parut bon aux apôtres et aux anciens, et à toute l'Eglise, de choisir parmi eux et d'envoyer à Antioche, avec Paul et Barnabas, Jude appelé Barsabas et Silas, hommes considérés entre les frères. Ils les chargèrent d'une lettre ainsi conçue: Les apôtres, les anciens, et les frères, aux frères d'entre les païens, qui sont à **Antioche, en Syrie, et en Cilicie**, salut!...* Actes 15.19/23.

En parlant de Concile on veut créditer l'idée que des organismes centraux (conventions, conciles, pastorales, synodes...), peuvent décider et imposer à tout un réseau d'églises des pratiques universelles. Ceci va à l'encontre de la structure d'autorité de la gouvernance des églises, telle qu'elle est décrite dans le NT.